

LOCMARIA
GRAND-CHAMP
rêver, projeter, respirer

Locmaria Infos



Juillet 2021

INFORMATIONS MUNICIPALES

SOMMAIRE

■ P. 2-7	Informations municipales	■ P. 20	Affaires sociales
■ P. 8 à 11	Vie scolaire	■ P. 21 à 27	Vie associative
■ P. 12	GMVA	■ P. 28-29	Globe trotter Locmarien
■ P. 13 à 15	Travaux, Urbanisme et Environnement	■ P. 30-31	Jeux
■ P. 16 à 17	Souvenir Tour de France 2021	P. 32	Infos Pratiques
■ P. 18-19	Travaux, Urbanisme et Environnement		

RAMASSAGE DES POUBELLES



Les poubelles doivent être déposées la veille ou le matin du ramassage sur les espaces de collecte prévus, puis récupérées rapidement afin de ne pas traîner sur la voie publique par respect pour l'environnement et le bien-être de chacun.

BAC CASSÉ OU VOLÉ ?

En cas de vol, une déclaration auprès de la gendarmerie est nécessaire avant le remplacement du matériel subtilisé.

Elle doit être expédiée par courrier à :

Golfe du Morbihan - Vannes agglomération (GMVa)
Parc d'Innovation Bretagne Sud II
30 rue Alfred Kastler - CS 70206
56006 Vannes cedex

Si votre bac a été cassé, faites une demande de remplacement en remplissant un formulaire disponible sur le site internet de GMVa.

ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS

Si vous êtes intéressés (meuble, literie ou gros électro-ménager ou autre), vous pouvez appeler le service déchet au 02.97.68.33.81, afin de prendre rendez-vous (limité à 1 m³).



HORAIRE DÉCHETTERIE

Été

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi

9h30-11h50 / 14h30-18h20

Samedi 9h30-12h35 / 13h30-18h20

Hiver

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi

9h30-11h50 / 14h-17h50

Samedi 9h30-12h35 / 13h30-17h50

Fermé les Mardi et Dimanche

LES CHIENS EN LAISSE, C'EST OBLIGATOIRE

Il est fréquent de voir des maîtres laisser librement gambader leur chien, lors de leur promenade quotidienne sur notre commune, quitte même à le laisser divaguer hors de portée de voix. Pourtant, pour ceux qui l'ignoraient, nos amis les canidés doivent être tenus en laisse sur la voie publique.

Surpris en flagrant délit de chien en liberté, certains maîtres s'insurgent et rétorquent, « Mon chien est amical, il n'a jamais mordu quiconque » ; « Il n'est pas agressif pour deux sous, il a besoin de se défouler, il obéit aux ordres », sauf que nul n'est à l'abri d'un élan fougueux ou d'un comportement menaçant de son animal.

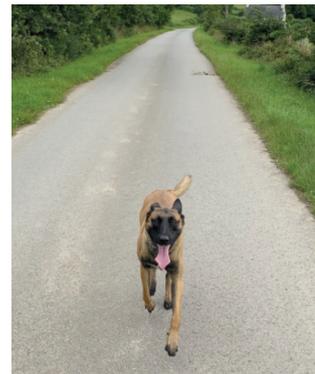
Que ce soit un berger allemand, un teckel ou encore un yorkshire, la consigne est valable pour tous. Tout accident provoqué par un chien non tenu en laisse engage la responsabilité exclusive de son propriétaire. Concernant les animaux dits de deuxième catégorie, le port de la muselière est obligatoire, ainsi que d'avoir sur soi le livret de l'animal (permis de détention d'un chien catégorisé délivré par la mairie de votre domicile).

POUR RAPPEL :
Une convention a été signée par Golfe du Morbihan Vannes agglomération avec une société de protection canine. Les animaux errants doivent être signalés en mairie ; celle-ci contacte alors l'entreprise SACPA de Ploeren. Si l'animal est identifiable par une puce ou un tatouage, les propriétaires seront avertis et devront aller chercher leur animal.

Le tarif est le suivant :

Forfait fourrière : 94,70 €
Identification puce électronique : 73,30 €
Forfait visite vétérinaire pour un animal mordeur ou griffeur : 87,40 €
Vaccin rage + passeport : 45,70 €

A partir du 8^{ème} jour ouvré et franc, supplément par jour de présence : 15,50 € TTC pour les chiens et 9,50 € TTC pour les chats.



RÉSULTATS ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Dimanche 20 et 27 juin se sont déroulés les scrutins des élections départementales et régionales.

- **Les Conseillers Départementaux**, élus pour 6 ans, se présentent par binômes, et siègent au Conseil Départemental.

Le binôme de notre canton comprend les communes suivantes : Brandivy, Bréhan, Colpo, Crédin, Evellys, Grand-Champ, La Chapelle-Neuve, Locmaria-Grand-Champ, Locminé, Locqueltas, Moustoir-Ac, Plaudren, Pleugriffet, Plumelin, Radenac, Réguiny et Rohan.

Voici les résultats du scrutin des 20 et 27 juin où 3 binômes de candidats se sont présentés :

1^{er} tour - Participation 32,72%

Hélène BARON & François CAHAREL	39,33 %
Pierre GUEGAN & Dominique LE MEUR	38,05 %
Jacques LESCH & Hélène MERTEN	22,62 %

2nd Tour - Participation 33,84 %

Pierre GUEGAN & Dominique LE MEUR	56,41 %
Hélène BARON & François CAHAREL	43,59 %

- **Le Conseil Régional** est l'assemblée délibérante de la région. Il est composé de Conseillers Régionaux. Son fonctionnement est calqué sur celui des Conseils Départementaux. Elus par liste, ils siègent pour 6 ans au Conseil Régional de Bretagne situé à Rennes.

13 listes de candidats se sont présentés ; voici les résultats :

1^{er} tour - Participation 32.8%

Une Bretagne Forte - Gilles PENNELLE	21,24 %
Nous la Bretagne - Thierry BURLOT	19,69 %
La Bretagne avec Loig - Loig CHESNAIS-GIRARD	16,84 %
Bretagne d'Avenir - Claire DESMARES-POIRRIER	13,99 %
Hissons Haut la Bretagne - Isabelle LE CALENNEC	11,40 %

2nd Tour - Participation 33,84 %

La Bretagne avec Loig - Loig CHESNAIS-GIRARD	24,01 %
Nous la Bretagne - Thierry BURLOT	22,03 %
Une Bretagne Forte - Gilles PENNELLE	22,03 %
Bretagne d'Avenir - Claire DESMARES-POIRRIER	17,33 %
Hissons Haut la Bretagne - Isabelle LE CALENNEC	14,60 %

Nous remercions les personnes bénévoles qui ont donné de leur temps en étant assesseurs aux bureaux de vote, et ont veillé au bon déroulement de ces élections.

VOTE DES TAUX = LE POINT SUR LA TAXE D'HABITATION

Conformément à la loi n° 80-10 du 10 janvier 1980, le Conseil Municipal fixe chaque année les taux de la fiscalité directe locale dont le produit revient à la commune.

La loi de finances pour 2020 a acté la suppression intégrale en tant que recette des collectivités locales de la taxe d'habitation sur les résidences principales, ce à compter de 2021.

Depuis 2020, 80 % des foyers fiscaux ne payent plus la taxe d'habitation sur leur résidence principale. Pour les 20 % de ménages restant, l'allègement sera de 30 % en 2021 puis de 65 % en 2022.

En 2023, plus aucun ménage ne paiera de taxe d'habitation au titre de sa résidence principale.

La taxe d'habitation demeure cependant pour les résidences secondaires avec un taux figé au niveau de celui voté au titre de l'année 2019. La commune retrouvera la possibilité de moduler ce taux à partir de 2023.

La disparition du produit fiscal de la taxe d'habitation sur les résidences principales est compensée pour les communes par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties perçue sur leur territoire.

Chaque commune se voit donc transférer en 2021 le taux départemental de TFB (15,26 % pour le Morbihan) qui vient s'ajouter au taux communal de TFB 2020, sans pour autant faire varier le taux global d'imposition à la TFB supporté par les contribuables.

En 2021, le Conseil Municipal doit donc se prononcer uniquement sur les taux de taxes foncières bâties et non bâties.

Nouveau taux communal 2021 pour :
 Taxe foncière bâti : 42.41 % (soit 27,15 % + 15,26 %)
 Taxe foncière non bâti : 44.67 %

Département : 560 MORBIHAN Commune : 115 LOCMARIA-GRANDCHAMP

	TF 2020	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2019		27,15 %	%	%	15,45 %	0,165 %	13,20 %	%	
Taux 2020		27,15 %	%	%	15,26 %	0,132 %	12,01 %	%	
Adresse									
Base ①					1359	1359	1359		
Cotisation					207	2	163		741
Cotisation lissée ②									
Adresse									
Base ①									
Cotisation									
Cotisation lissée ②									
Cotisation 2019		365			207	2	177		
Cotisation 2020		369			207	2	163		741
Variation		+1,10 %	%	%	0 %	0 %	-7,91 %	%	

Exemple de taxe foncière

INFORMATIONS MUNICIPALES

RÉGLEMENTATION CONCERNANT LES NUISANCES SONORES

L'arrêté préfectoral en date du 12 décembre 2003, portant réglementation sur le bruit de voisinage précise les horaires et nature des nuisances autorisées.

« Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé ». (article R. 1336-5 du Code de la santé publique)

« Sont considérés comme des bruits de voisinage : les bruits domestiques ».



• LES BRUITS DE CHANTIER

Les travaux bruyants sont autorisés tous les jours ouvrables de 7h00 à 20h00, sauf dimanches et jours fériés, exceptées les interventions d'urgence d'utilité publique.

• LES BRUITS DE VOISINAGE

Les travaux d'entretien de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :



- Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Les samedis
de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés
de 10h00 à 12h00

FIBRE

Le déploiement du réseau fibré est en phase de finition.

Deux prestataires ont été missionnés pour ce déploiement :

REVA pour la partie « développement économique et site public ».

MEGALIS pour la partie « particuliers ».

Le réseau fibre suit les lignes téléphoniques en campagne ; dans le bourg, il suit le réseau souterrain. Des travaux d'élagage ont été demandés à certains propriétaires.

Pour la commune de Locmaria-Grand-Champ, 867 prises sont prévues, pour un total sur le secteur de GRAND-CHAMP de 8110 prises.

Chaque logement a été référencé par une adresse normalisée.

Les derniers lieux-dits en campagne ont été numérotés : des courriers parviendront prochainement aux personnes concernées, afin qu'elles puissent faire le nécessaire auprès des organismes.

Le réseau sera déployé au plus proche de chaque propriété fin d'année 2021 ; votre Fournisseur d'Accès Internet (FAI) se chargera de raccorder votre maison, sur demande dès le début 2022.

Une information sera publiée sur le site internet de la mairie, sur sa page Facebook, ainsi que sur le prochain bulletin municipal, dès que le raccordement sera possible.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Compte tenu de la crise sanitaire aucune réunion n'a été possible à organiser pour vous exposer tout cela.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Cette cérémonie de commémoration des Locmariens Morts pour la France, s'est déroulée cette année encore dans des conditions particulières, en l'absence de population et des enfants de l'école, compte tenu des consignes préfectorales. Madame La Maire, accompagnée des porte-drapeaux, anciens combattants et élus en nombre restreint, a présidé cette cérémonie commémorative en respect à nos Soldats. Une adolescente locmarienne, à la demande des organisateurs de cette commémoration, a lu un texte rédigé par l'Union Française des Associations de Combattants et de victimes de guerre, rappelant le devoir de mémoire pour les nouvelles générations, et la mise en garde contre tout fanatisme.



ARRÊT ACTIVITÉ MIMI-GALETTE

Après 6 années de bons et loyaux services où elle a déployé ses talents au service de nos papilles, Mimi Galette a souhaité cesser ses activités de crêpière sur notre marché. Madame La Maire et des élus sont venus la remercier lors de sa dernière prestation, et lui offrir un beau bouquet de fleurs.

Merci encore Michèle pour ces belles années passées au service des locmariens et bon vent !



NOUVEAU CRÊPIER SUR LE MARCHÉ

Suite à l'arrêt d'activité de Mimi Galette, Ty Nico est arrivé sur notre marché hebdomadaire du jeudi depuis le 15/04/2021. Crêpier depuis 7 ans, il est présent avec son camion sur les marchés d'Elven, Plescop, St Avé et désormais de Locmaria-Grand-Champ.

En complément de sa grande variété de crêpes et galettes traditionnelles, il propose également chaque semaine une galette du jour différente et plus originale, comme la Ch'ti par exemple (emmental, émincé de poulet et sauce maroilles).

Sa pâte à galette, réalisée avec de l'eau, du sel de Guérande et du blé noir de Bretagne IGP (Indication Géographique Protégée) issu du Moulin de Roncin à Ploërmel, est garantie sans gluten et ravit les papilles.

Pour ceux qui préfèrent les garnir eux-mêmes, les galettes et crêpes sont également disponibles en version nature au prix de 0,60 € l'unité (avec une offre de « 13 à la douzaine »). En accompagnement, Ty Nico vous propose aussi du cidre bio de Rhuys, du Miel de Lanvaux ainsi qu'un succulent caramel beurre salé fait maison.



Enfin, si l'envie vous prend d'organiser un repas convivial pour un événement (Anniversaire, Mariage, Repas d'entreprise,...), Ty Nico peut vous proposer une prestation de service adaptée à vos besoins. Son camion peut accueillir jusqu'à 10 « Billigs » et 3 crêpiers plus un serveur pour réaliser sur place vos crêpes et galettes.

**Prestation sur devis au 06.32.00.06.06
ou par mail à ty_nico@orange.fr**



NOUVEL ARTISAN SUR LA COMMUNE

Nicolas EVANO, paysagiste de métier, propose une nouvelle façon d'appréhender la mémoire des défunts à Locmaria-Grand-Champ.

Après avoir été paysagiste, et avoir travaillé dans les travaux publics, Nicolas EVANO s'est lancé dans la réalisation de sépultures paysagères depuis le 1^{er} octobre 2019 : « Les cimetières sont froids et tristes, c'est pourquoi je voudrais les agrémenter en y apportant un peu plus de chaleur. »

La sépulture paysagère désigne une tombe funéraire, aménagée et disposée comme un jardin. Elle offre une approche plus intime grâce à la personnalisation et la végétalisation du monument, tout en essayant d'utiliser les matériaux de la région. Des objets souvenirs peuvent être incorporés dans l'aménagement.

Nicolas EVANO se déplace dans tout le département pour ce qui concerne les sépultures paysagères. Son entreprise propose également des travaux de création et d'aménagements paysagers tel que le pavage, le dallage, les murets en pierre, les clôtures...



Contact via le site web
www.memoriam-paysage.fr
nicoevan56250@gmail.com
06 77 88 62 52

INFORMATIONS MUNICIPALES

PASSAGE TOUR DE FRANCE

La 3^{ème} des 4 étapes bretonnes (100% morbihannaise), Lorient – Pontivy, est passée par Locmaria-Grand-Champ le lundi 28 juin.

Les locmariens se sont activement préparés pour l'événement en décorant le bourg, de par les banderoles de fanions aux couleurs du Tour installées dans les rues, et les vélos colorés rayonnant sur la placette carrée.

Une trentaine de bénévoles a répondu à l'appel de la municipalité afin de sécuriser la vingtaine de carrefours jalonnant le parcours sur notre commune.

Un GRAND merci à tous ces bénévoles, sans qui, le passage du Tour n'aurait pas été une fête !!!



Des équipes bretonnes en forme sur leur terre d'entraînement, une belle ambiance de fête après des mois de privation, le Tour nous a redonné le plaisir d'assister à un évènement sportif hors du commun.



Les enfants de l'école du Four à Pain se sont joints à la fête et ont pu encourager de vive voix nos champions ! Passage très rapide mais animé sur la Place de la voile....

Vous trouverez en pages centrales un album souvenir de cette journée inoubliable...

ABRI DES JEUNES

Dans le cadre de l'aménagement des abords des salles et de l'école, il était nécessaire de démonter cet abri.

Edifié en 2011, il était un lieu de rencontre habituel, connu de nos jeunes Locmariens.

Par la suite, lors de la sécurisation de l'école en 2018, cet abri a été intégré avec le plateau multisport pour servir de préau. Il restait néanmoins accessible aux jeunes le week-end et le mercredi.

Une équipe de 3 bénévoles s'est chargée du démontage ; nous les en remercions vivement.

Une page se tourne donc, et des générations de jeunes Locmariens garderont en souvenir de joyeux moments passés à l'abri de cet espace.

Les élus réfléchissent à son remplacement...



RÈGLEMENTATION DE L'EMPLOI DU FEU ET DU BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS DANS LE DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 26 SEPTEMBRE 2019 (RÉSUMÉ DES PRINCIPALES DISPOSITIONS)

Feu sur les plages	INTERDIT TOUTE L'ANNÉE	
Terrains boisés plantations, landes, reboisements et à moins de 200 mètres de ces lieux	Incinerer des végétaux sur pieds	INTERDIT TOUTE L'ANNÉE
	Porter ou allumer du feu	INTERDIT TOUTE L'ANNÉE Pour tous sauf propriétaires forestiers et ayants droit
	Fumer	POSSIBLE Du 1 ^{er} novembre au 31 mars Pour les propriétaires forestiers et les ayants droit
Déchets verts	Incinerer les déchets issus de la sylviculture (résanants de coupe)	INTERDIT TOUTE L'ANNÉE
Résidus de culture et autres végétaux d'origine agricole	Résidus de culture et issus de la destruction définitive de linéaire bocagier	INTERDIT TOUTE L'ANNÉE
	Autres résidus végétaux d'origine agricole	POSSIBLE Du 1 ^{er} novembre au 31 mars En l'absence d'une solution de valorisation
Végétaux parasités par les organismes nuisibles	Déclaration et autorisation DDTM après avis DRAAF	POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE
Espèces exotiques envahissantes	Relevant de l'arrêté du 14 février 2018 (Baccharis, ...)	POSSIBLE Du 1 ^{er} novembre au 31 mars
	Relevant du code de la santé publique (3 espèces d'ambrosie, berce du caucase)	POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE
Feux et foyers à l'air libre	Feux pour méchouis et barbecue attenants à une habitation	POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE Sous réserve de restrictions locales
	Feux festifs	POSSIBLE TOUTE L'ANNÉE Déclaration et autorisation municipale
	Lâcher de ballons lumineux et lanternes volantes	INTERDIT TOUTE L'ANNÉE
Épisode de pollution de l'air (électroarrêté préfectoral)	INTERDICTION POUR TOUTS LES USAGES AUTORISÉS CI-DESSUS	

SÉCHERESSE DEPUIS MAI 2021

Par arrêté du 3 mai 2021, le Préfet du Morbihan a placé l'ensemble du Département en état de Vigilance sécheresse, compte tenu du déficit de pluviométrie observé depuis février. Dans un communiqué, la Préfecture appelle à une utilisation raisonnée et économe de l'eau, tant à partir du réseau public que des ressources privées.

La préservation de nos ressources est une priorité, aussi bien pour les milieux aquatiques que pour la satisfaction des usages : économisons l'eau !

Rendez-vous sur le site <https://www.laissepascouler.fr> pour trouver tous les bons gestes pour économiser l'eau.

CARTE D'IDENTITÉ ÉLECTRONIQUE : CNIE

Cette carte est d'un format carte de crédit, très sécurisée, dotée d'un composant électronique qui contient les informations qui y figurent : nom, nom d'usage, prénom, date et lieu de naissance, plus la photo du visage et les empreintes digitales. Elle est aussi dotée d'un QR Code avec les mêmes mentions, ce qui permettra de détecter rapidement une éventuelle fraude si la photo a été changée.

Les modalités d'instruction et de délivrance sont identiques à celles du passeport.
Les CNI actuelles valides pourront être utilisées pendant une dizaine d'année jusqu'à 2031.



Pour les départements de Bretagne, la mise en œuvre a débuté le 14 juin 2021.

CONVENTION IME-MAIRIE

Depuis 3 ans, une convention a été signée avec l'IME (Institut Médico Educatif) pour l'accueil de deux jeunes hommes, Gwendal et Maxime, pour les mettre en situation réelle de travail.

Cette expérience est riche autant pour les agents du service périscolaire que pour les jeunes, encadrés par Isabelle JOUBERT et Isabelle MAROQUIVOI.

Leurs compétences sont développées par la mise en place et la diversité des tâches qui leur sont confiées. Mettre le couvert, préparer les corbeilles de pain en adaptant le nombre de tartines en fonction du nombre d'enfants par table.



La mise en place de deux salles de restaurant scolaire, due à la crise sanitaire a été aussi pour eux l'occasion de réadapter leur façon de travailler.

Les deux agents du restaurant scolaire sont heureuses de les accueillir et de remarquer des évolutions dans leur travail, de contribuer à leur formation.

Cette expérience est riche sur le côté humain et social, les élus ont à cœur de participer à cette insertion professionnelle.

Estelle et Benjamin, leurs éducateurs, remarquent le bienfait de ces immersions dans le monde professionnel, et leur évolution au fil des semaines.



RESTAURANT SCOLAIRE : MISE EN PLACE D'UN SELF

A la rentrée prochaine (2021/2022), évolution de la restauration scolaire avec la mise en place d'un self dans la nouvelle salle polyvalente de la commune. Les élèves de maternelle seront servis à table, tandis que les élèves du primaire passeront au self. Ce choix a plusieurs avantages : améliorer les conditions de travail des agents (moins de charges à porter et plus de disponibilité auprès des enfants), optimiser l'espace (environ 160 repas), gagner du temps de repas pour les enfants et les aider à gagner en autonomie.

L'organisation reste encore à définir pour la rentrée de septembre 2021.

ALSH

Les ALSH de MEUCON et LOCQUELTAS seront ouverts cet été aux enfants à partir de 6 ans.

Divers ateliers, activités et sorties sont proposés.

Pour tous renseignements :

de 3 ans à 11 ans

L'ALSH DE MEUCON :

Rue du Stade - 56890 MEUCON

Programmes et fiche d'inscription disponibles sur le site internet de la mairie :

<https://www.locmariagrandchamp.fr/alsh-meucon>

Ouvert pour les enfants

de 3 à 5 ans

de 6 à 8 ans

et de 9 à 11 ans

Ouvert du 07/07/2021 au 30/07/2021

Puis du 23/08/2021 au 01/09/2021

ALSH LOCQUELTAS

de 3 ans à 10 ans

LA MAISON DE L'ENFANCE

Rue Désiré CAUDAL - 56390 LOCQUELTAS

Programmes et fiche d'inscription disponibles sur le site internet de la mairie :

<https://www.locmariagrandchamp.fr/alsh-locqueltas>

Ouvert pour les enfants de 3 à 6 ans et de 7 à 10 ans

Ouvert du 07/07/2021 au 06/08/2021

Puis du 23/08/2021 au 01/09/2021

L'ÉCOLE SAINT GILDAS



Sophrologie

Dans le cadre du projet d'année "la nature au cœur du bien-être, le bien-être au cœur de la nature", tous les élèves de l'école (de la PS1 au CM2) ont pu bénéficier de 4 séances de sophrologie menées par Maud PENPENIC, sophrologue à Plescop.

L'acquisition de petits exercices pourront être réinvestis en classe ou à la maison.



Se concentrer à inspirer et expirer est la clé pour réussir à se détendre et se recentrer...



Repas Partage

Pendant le temps du Carême, la majorité des élèves ont participé au repas-partage. Les bénéfices de cette opération en lien avec l'association Echange Bretagne-Haïti qui avait lieu le vendredi 2 avril, ont été reversés en totalité à l'association afin de venir en aide à la construction d'une école et d'une cantine...



Activités terrestres à Brandivy

Le Jeudi 29 avril 2021, les élèves de la classe de CE1-CE2 ont eu le plaisir de découvrir deux activités terrestres à l'étang de la Forêt de Brandivy.

Ils se sont initiés au tir à l'arc et à l'escalade.

Après une écoute attentive des consignes de sécurité et de la pratique de l'activité tir à l'arc, expliquées par des animateurs de Golfe du Morbihan Vannes agglomération, les élèves se sont parfois découverts aussi habiles et précis que Robin des bois pour atteindre le centre de la cible.

Durant l'activité escalade, les élèves ont mis en valeur des qualités d'adresse, de souplesse et d'anticipation de leur parcours. Peut-être que parmi eux se cache un successeur des deux grands escaladeurs français Patrick EDLINGER ou du « Spiderman » français Alain ROBERT.

Pour se ressourcer, ils ont également partagé un pique-nique en compagnie de leurs camarades de classe, tout en admirant des cygnes dans ce site d'une incroyable beauté.

Cette journée fut un beau moment de partage et d'investissement. A renouveler...





Piste Velo

Le jeudi 25 mars, les élèves de CM2 sont allés sur la piste-vélo de la Prévention Routière à Vannes.



L'occasion pour eux d'être sensibilisés à la sécurité sur la route et de la mettre en pratique sur un circuit-vélo.

Visitez le site de l'école : <http://ecolesaintgildaslocqueltas.blogspot.fr>

CHANGEMENT DE DIRECTION ET INSCRIPTIONS

A la rentrée prochaine, M^{me} Laurence MORVAN, actuellement cheffe d'établissement à l'Ecole Saint Bily à Plaudren remplacera Jérôme MARTIN. Ce dernier est nommé directeur à l'Ecole Notre Dame de Questembert.

Pour les inscriptions pour la rentrée prochaine, n'hésitez pas à prendre contact par téléphone ou par mail en précisant vos coordonnées. Nous pouvons convenir d'un rendez-vous pour vous permettre de visiter et présenter l'école. Au plaisir de vous accueillir dans notre école.

Tél : 02 97 66 65 65

eco56.stgi.locqueltas@enseignement-catholique.bzh

L'ECOLE COMMUNALE DU FOUR A PAIN

TPS-PS : Anim "jardin" du 26 mars et 30 avril

Deux ateliers "jardin" ont eu lieu les vendredis 26 mars et 30 avril (matin) avec Frédérique de l'association « des graines et des brouettes » : découverte et manipulation de graines variées, découverte et manipulation de l'argile, exploitation des espaces du jardin, des outils, plantations et semis de légumes de printemps, de fleurs et d'aromatiques, sollicitation des sens (texture, senteur) ... Les plantations et les semis sont observés régulièrement et récoltés.



GS : En direct d'un nid



Depuis le mois de mars, nous regardons avec grand intérêt chaque semaine et plusieurs fois par jour une webcam en direct d'un nid de cigognes (www.sarralbe.fr). Ainsi nous avons appris à reconnaître le mâle, Maurice, et la femelle, Mélodie. Leur comportement est une source d'étonnement et d'apprentissage sur le vivant. Ainsi nous avons pu observer la ponte ; il y a eu 5 œufs puis les premières éclosions ayant eu lieu pendant la dernière semaine des vacances de printemps, nous avons découvert les cigogneaux au cours d'une éclosion progressive jusqu'au petit dernier, né une semaine après les autres. Depuis, on regarde avec attention leur croissance très rapide et nous en sommes à trouver des noms pour chacun des cigogneaux. Nous avons aussi bâti deux beaux nids, dans le jardin, à la manière des cigognes. Depuis la découverte du nid, les

enfants réalisent des dessins d'observation chaque semaine. Ils seront réunis en un livret, ainsi chacun pourra garder en mémoire la trace de ces semaines à observer la vie animale au plus près dans un nid de cigognes.

CE1 : Animation sur la Culture bretonne, en partenariat avec l'association Petra Neue



Mardis 12 et 19 janvier, Virginie LE FURAUT, de l'association Petra Neue de Plescop, est venue présenter son instrument : la harpe celtique, aux élèves de la classe de CE1.

Cette animation est proposée par Golfe du Morbihan Vannes agglomération dans les projets Déclit et comporte 3 séances ; la dernière a eu lieu le 18 mai. Les élèves ont pu écouter plusieurs morceaux et ont appris beaucoup de choses sur cet instrument : comment repérer les notes, à quoi servent les leviers, où se trouve la caisse de résonance...

Ensuite ils ont dansé librement sur un air pendant qu'elle jouait.

En fin de séance, les élèves ont aussi appris 2 danses qui datent du Moyen-Âge et qui sont à l'origine des danses bretonnes : le Tour et le Branle des pois. Tout le monde a aimé écouter la musique de la harpe!

CM : Molière Volant d'après Le Roman de Monsieur de Molière de Mikhaïl Boulgakov

Les élèves de CM1 et CM2 ont eu la chance d'assister à une représentation du spectacle « Molière Volant » par la compagnie BROZZONI au sein même de l'école.

Sur scène, un tableau et trois chaises et apparaissent alors, venus de nulle part, deux « clowns beckettien » comme sortis d'une classe vivante de

Kantor, Monsieur Tic, le maître de la scène, et Monsieur Top, son nouvel assistant, porteur de valises et faire valoir. Monsieur Tic va raconter aux spectateurs la vie de Molière, sa naissance, sa découverte du théâtre et ses premiers succès. Molière enfant, comédien, chef de troupe...

Entre réalisme, burlesque, tragi-comédie et mélodrame, Molière Volant est entrecoupé de surprises, conçues comme des parenthèses ou entractes clownesques, qui donnent lieu à des quiproquos moliéresques.



CM - Voile :

Les classes de Mr TISON et Mme LARMET de CM1 et CM2 sont allées à Séné afin de faire de la voile.

“Nous avons enfilé des combinaisons et sommes allés dans les Funboats et les Optimists.

Nous avons navigué dans le Golfe du Morbihan, parfois attachés au Zodiac de sécurité.



Nous nous sommes exercés à garder l'équilibre, avons fait des jeux avec des balles entre les différentes embarcations. Vivement de prochaines séances !”

Margot, Anaé et Lisa

Opération Basket École à l'École du Four à Pain de Locmaria-Grand-Champ

Ce dispositif, proposé par le Basket Club du Loc'h du 17 mai au 22 juin, a été un moyen de faire découvrir le basket-ball aux enfants des écoles primaires en faisant intervenir le club. 6 classes étaient concernées, soit 141 élèves allant de la Grande Section au CM2. Le dispositif s'est déroulé au city stade de Locmaria-Grand-Champ.

L'école s'est vue récompensée par la mise à disposition de matériel de sport. Cette année, 8 ballons de basket ont été offerts à l'école par l'association.

Nous remercions l'ensemble de l'équipe pédagogique pour la confiance qu'il apporte à notre club.



INSCRIPTIONS :

M^{me} VIGNERON, directrice de l'école, se tient à votre disposition pour visiter les locaux et inscrire vos enfants. Des permanences sont organisées du 7 au 9 juillet et du 25 au 31 août.

**Ecole « Le Four à Pain » 02.97.66.65.60
ec.0561611x@ac-rennes.fr**

REPARTEZ A L'AVENTURE AVEC MYS'TERRE DU GOLFE !

Après une exploration au cœur des Landes de Lanvaux, le jeu d'aventures grandeur nature de l'agglomération, Mys'terre du Golfe, revient avec une nouvelle mission : celle du secret des eaux ensorcelées.

Aidez Laig LE BLEIZ, détective privée, à mener son enquête. A pied ou à vélo, parcourez les communes de Plescop, Meucon, Saint-Avé, Saint-Nolff, Sulniac et Treffléan.

Ce jeu, gratuit et ouvert à tous, promet une expérience immersive et ludique à la découverte de lieux historiques et patrimoniaux.

La première aventure « Voyage dans les Landes de Lanvaux » a quant à elle été enrichie d'une nouvelle quête sur Locmaria-Grand-Champ. Les deux aventures peuvent être pratiquées toute l'année seul, en famille ou entre amis.

Livrets de jeux gratuits disponibles depuis le 9 juin à l'office de tourisme et en points de dépôt sur Locmaria-Grand-Champ : à la mairie et à la boulangerie Ty-Fournil.

Aventure 1 : Voyage dans les Landes de Lanvaux / Aventure 2 : Le secret des eaux ensorcelées

Plus d'informations : golfedumorbihan.bzh



TRANSPORTS SCOLAIRES : POUR TA SÉCURITÉ, METS TON GILET !



A partir de la rentrée prochaine, le port d'un gilet réfléchissant sera **obligatoire** pour tous les élèves usagers d'un circuit de transport scolaire Kicéo.

L'objectif ? Améliorer la sécurité des élèves sur leurs trajets du matin et du soir, entre leur domicile et leur point d'arrêt bus. Pour accompagner cette initiative, l'agglomération va équiper chaque abonné d'un gilet jaune au moment de son inscription (abonnement scolaire ou -26 ans). Son port sera obligatoire à la montée et descente des véhicules dès le 2 septembre prochain.

Alors, un gilet jaune n'est peut-être pas beau, pas à la mode, mais il peut sauver la vie. Donc un seul mot d'ordre : « Pour ta sécurité, mets ton gilet ! ».

LE LOC'H INFO SERVICES VOUS AIDE DANS VOS DEMARCHES

Vous avez besoin d'aide pour refaire votre permis de conduire ou faire une carte grise ? Le Loc'h info services peut vous aider dans votre démarche !

Située à Grand-champ, La France services, baptisée Loc'h infos services, offre dans un même lieu un ensemble de services de proximité. Elle propose un accompagnement dans les démarches de la vie quotidienne. Elle accueille, conseille les usagers et les professionnels dans leurs démarches et les oriente vers les partenaires adaptés.

67 rue du Général-de-Gaulle 56390 Grand-Champ
02 97 61 40 16
lochinfoservices@gmvagglo.bzh



HORAIRES BUS

COLPO - LOCMARIA-GRAND-CHAMP - VANNES

L M Me J V S D*

COLPO ► VANNES

une ligne du réseau BREIZHGO

*dim. et jours fériés

jours de circulation	L M Me J V S D*											Samedis			Dimanches et jours fériés					
	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV			
COLPO VILLA VICENTINA	7.18	7.52	8.28	9.47	12.47	14.47	15.25	17.37	18.28	19.16	19.44	8.28	10.00	13.52	14.47	18.02	20.02	13.57	17.33	21.12
COLLEC	7.26	7.59	8.35	9.54	12.54	14.54	15.32	17.44	18.35	19.23	19.51	8.35	10.07	13.59	14.54	18.09	20.09			
VANNES GARE ROUTIÈRE SNCF	7.40	8.13	8.49	10.08	13.08	15.08	15.46	18.00	18.49	19.37	20.05	8.49	10.17	14.13	15.08	18.23	20.19	14.14	17.50	21.29
VANNES LIBÉRATION	7.45		8.58	10.15	13.15	15.15		18.10		19.44		8.58		14.20	15.15	18.30				

VANNES ► COLPO

jours de circulation	L M Me J V S D*											Samedis			Dimanches et jours fériés					
	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV	LM Me JV			
VANNES LIBÉRATION		8.30		12.15	14.25		17.05		18.15		8.30		13.05		17.05	18.15				
VANNES GARE ROUTIÈRE SNCF	7.10	8.40	10.25	12.25	14.35	16.40	17.15	17.40	18.25	19.40	8.40	11.45	13.15	15.40	17.15	18.25	11.50	15.40	18.15	
COLLEC	7.23	8.53	10.33	12.38	14.48	16.53	17.28	17.53	18.38	19.53	8.53	11.55	13.28	15.50	17.28	18.38				
COLPO VILLA VICENTINA	7.30	9.00	10.45	12.45	14.55	17.00	17.35	18.00	18.45	20.00	9.00	12.01	13.35	15.56	17.35	18.45	12.07	15.56	18.31	



LUTTE CONTRE LES NUISIBLES



LES TAUPES :

Bien qu'utiles au jardin, les taupes donnent un aspect peu flatteur aux pelouses et saccagent les cultures. Il existe différentes méthodes de lutte. La FDGDON 56 (Fédération

Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) propose des sessions de formations aux techniques de piégeage à destination des particuliers. Plusieurs journées sont organisées au printemps et à l'automne en fonction des inscriptions. Le coût est de 20 euros par personne. Vous trouverez un bulletin d'inscription à la mairie ou sur le site de la FDGDON.

LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES :

Deux types de chenilles processionnaires sont présentes dans le Morbihan : celles du pin et celles du chêne. Les chenilles affaiblissent l'arbre qui les héberge, mais surtout peuvent entraîner de graves problèmes allergiques chez l'homme et l'animal.



C'est pourquoi la FDGDON organise chaque année une campagne de lutte par pulvérisation. Il vous suffit de vous inscrire à la mairie qui transmettra à la FDGDON.

- Chenille du chêne : inscription février-mars pour un traitement fin avril début juin.

- Chenille du pin : inscription juillet-août pour un traitement fin septembre début décembre.



LES RAGONDINS :

Depuis 2007, le ragondin et le rat musqué sont classés comme nuisibles. En effet, une forte présence de ces animaux

entraîne une déstabilisation des berges, une accélération du comblement des fossés, des dégâts importants au niveau des cultures. De plus, ils sont le réservoir principal de la leptospirose. Un arrêté préfectoral prescrit la lutte obligatoire contre ces espèces. Dans ce but, une équipe de 6 bénévoles opère sur la commune. Elle dispose des cages à différents endroits. Elles sont relevées tous les jours. Depuis le début de la saison, une cinquantaine d'animaux ont été capturés. Nous rappelons qu'il est important de maîtriser leur prolifération compte tenu des dégâts occasionnés. Aussi, nous vous demandons de bien vouloir RESPECTER LE TRAVAIL des bénévoles (ne pas relâcher les animaux, dégrader les cages...). D'avance merci pour votre civisme.

LES CHOUCAS :

Le choucas est une espèce d'oiseaux de la famille des corvidés. De taille moyenne (33-39 cm), son plumage est noir, avec la nuque et les côtés de la tête grise aux reflets bleus. Ses yeux ont la particularité d'avoir un iris blanc. C'est une espèce protégée, cependant il fait de nombreux ravages dans les cultures céréalières. C'est pourquoi le Préfet du Morbihan a déposé un arrêté autorisant le tir d'un maximum de 1 800 têtes.



Des conditions sont à remplir : présence de dégâts avérés (une déclaration de dégâts est obligatoire), présence effective d'au moins 200 choucas.

Les opérations sont menées sous la responsabilité d'un chasseur référent autorisé par arrêté préfectoral. Il existe 32 référents sur le Morbihan.

Pour contacter le responsable sur Locmaria-Grand-Champ, il vous suffit de contacter la Chambre d'Agriculture du Morbihan (02 97 46 22 00) ou le numéro vert (0801 902 369) qui vous communiquera ses coordonnées.

FRELONS ASIATIQUES

L'année passée, en raison du confinement, Annick PISIGO et Georges LE HAZIF, référents frelons asiatiques pour notre commune, n'avaient pas pu renouveler leurs ateliers de fabrication de pièges à frelons. Cette opération a pu être réalisée cette année, lors du Marché Hebdomadaire, les Jeudis 25 Mars et 8 Avril.

Une cinquantaine de pièges à frelons ont ainsi été distribués aux personnes intéressées avec les fiches de notation de piégeage qui devaient être retournées en Mairie, pour le 15 Juin.

En ce qui concerne l'année 2020, dans notre commune, 3 nids primaires ont été détruits et 5 nids secondaires recensés dont 4 détruits par un désinsectiseur référencé FDGDON 56.

Il est à noter que pour l'année 2021, dans le cadre de leurs objectifs stratégiques et compte tenu de leurs contraintes, les services de Golfe du Morbihan Vannes agglomération ont décidé de ne pas reconduire le dispositif d'aide financière à la destruction des nids de frelons asiatiques dans l'agglomération.

Le Conseil Municipal de Locmaria-Grand-Champ, lors de sa séance du 24 juin, a décidé de financer :

- 80% du coût de la dépense éligible pour la destruction des nids sans utilisation de nacelles,
- 100 % du coût de la dépense éligible pour la destruction des nids avec utilisation de nacelles.



PLU

Les demandes d'autorisation préalable

La commune de Locmaria-Grand-Champ dispose d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ce document réglementaire définit le projet global d'aménagement de la commune. Il comporte notamment une carte de zonage (zones agricoles, naturelles constructibles, commerciales) et un règlement précisant les constructions et utilisations du sol autorisées ainsi que les contraintes à respecter pour l'aménagement de chaque parcelle.

La révision de ce PLU a commencé depuis la fin de l'année 2019.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a été validé au Conseil Municipal du 2 février 2021 ; une exposition suivie d'un débat public auront lieu en septembre 2021.

Tous les travaux (constructions, modifications, aménagements) ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture, sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

Selon la nature des travaux il peut s'agir d'une déclaration préalable ou d'un permis de construire.

Ces documents sont à retirer auprès du service Urbanisme de la Mairie ou à télécharger sur le site www.service-public.fr

Le dossier complété est à déposer en Mairie.

Travaux soumis à l'obligation de déposer une déclaration préalable

- Création supérieure à 5 m² et jusqu'à 20 m² de surface de plancher (extension, véranda, préau, pergola, abri de jardin, car port...),
- Changement de menuiseries (fenêtres, portes, volets),
- Modification de façade,
- Création, remplacement ou suppression de fenêtre(s) de toit,
- Construction ou modification de clôture,
- Changement de destination d'un bâtiment,
- Réfection de toiture,
- Construction des équipements liés à la climatisation ou aux énergies renouvelables, dès lors qu'ils engendrent une modification du bâti.

Travaux soumis à l'obligation de déposer un permis de construire (liste non exhaustive)

- Création de plus de 20 m² de surface de plancher (extension, véranda, préau, pergola, abri de jardin, car port, piscine...),
- Construction ou agrandissement d'une maison individuelle ou de ses annexes (de plus de 20 m²),
- Changement de destination du bâti existant ayant pour effet de modifier soit les structures porteuses, soit sa façade (habitation en commerce, garage en habitation...),
- Construction de tout bâtiment, entrepôt, hangar à vocation agricole, commerciale, industrielle, artisanale ou de bureaux.

Permis de démolir :

Le permis de démolir est une autorisation d'urbanisme. Vous devez l'obtenir avant la démolition partielle ou totale d'une construction relevant d'une protection particulière ou située dans un secteur dans lequel ce permis est obligatoire. Lorsque la démolition est liée à un projet de construction ou d'aménagement, la demande de démolition peut être faite avec la demande de permis de construire ou d'aménager.

Délai d'instruction : Le délai pour instruire votre demande est, en général, de 2 mois.

Dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou aux abords des monuments historiques, le délai d'instruction est de 3 mois. Vous en serez informés dans le mois qui suit le dépôt de votre demande.

Infraction aux règles d'urbanisme : quels délais de prescription ?

Le délai de prescription est le temps au-delà duquel l'auteur d'une infraction ne peut plus être poursuivi. La majeure partie des infractions aux règles d'urbanisme sont des délits qui engagent votre responsabilité pénale. Les infractions sont notamment constituées par la réalisation de travaux sans autorisation ou non conformes à l'autorisation obtenue.

Le délai de prescription des infractions est de 6 ans. Il démarre une fois les travaux totalement terminés. Par exemple, pour des travaux achevés en avril 2018, votre responsabilité pénale peut être engagée jusqu'en avril 2024.

Au-delà du délai de 6 ans, vous ne pouvez plus faire l'objet de poursuites pénales. Toutefois, passé ce délai, la commune peut engager votre responsabilité civile, dans la limite de 10 ans à compter de l'achèvement des travaux. Elle saisit alors le tribunal judiciaire en vue de faire ordonner la démolition ou la mise en conformité de votre construction.

- Il est important de respecter le règlement du PLU, y compris dans le cas où aucune demande d'autorisation est nécessaire, faute de quoi vous seriez en infraction avec le code de l'urbanisme.
- Les travaux doivent être conformes au permis de construire ou à la déclaration préalable pour obtenir un certificat de conformité, document indispensable en cas de vente ultérieure du bâtiment.
- Permis de démolir, déclaration préalable de travaux, permis de construire, il est nécessaire d'attendre l'avis favorable du service Urbanisme avant de commencer les travaux.

Le service Urbanisme de Locmaria-Grand-Champ se tient à disposition pour apporter conseils et accompagnements dans le cadre de travaux de construction ou de rénovation.



SALLE POLYVALENTE ET SALLE DE SPORT

Les travaux se poursuivent :



Salle polyvalente - espace scène



Salle polyvalente - espace restauration

Restent à poser pour l'ouverture en septembre :

- le sol et les équipements sportifs
- les blocs sanitaires
- l'équipement de la cuisine
- le self



AMÉNAGEMENT DES ABORDS

L'aménagement des abords des salles et de l'école (esplanade ou mail, voirie, parkings, espaces verts) a débuté mi-mai et évolue selon le planning prévu.

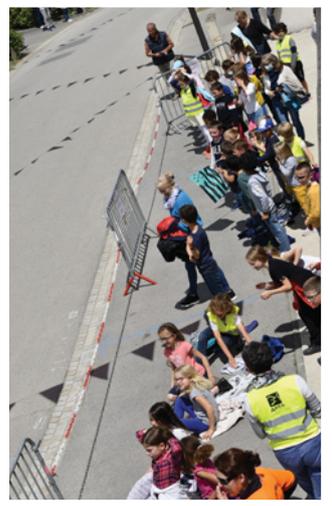


Le Tour de France

2021 à Locmaria-Grand-C



hamp



VOIRIE

Dans le cadre de son programme de voirie, la commune de Locmaria-Grand-Champ va investir 80 242 euros dans les secteurs suivants :

- Le Gorvello/Kerhervé
- Keravelo/Talhouet
- Talhouet /Le Manégwen
- Impasse de Kermenezzy
- Secteur de Talné

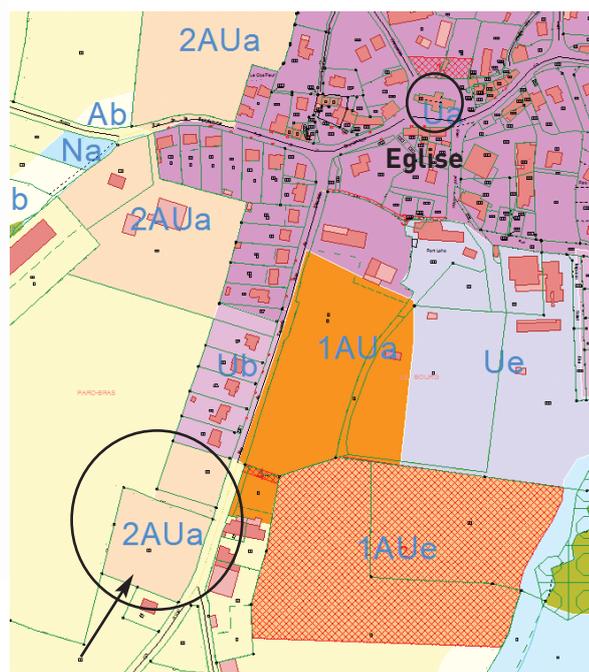
Les travaux, exécutés par l'entreprise Colas, sont en cours en ce mois de juillet.



LE LOTISSEMENT DE KERAVELO



Le Conseil Municipal a validé le nom « Roz Avel » ce qui signifie le coteau venteux, pour désigner ce nouveau lotissement de 15 lots dont le permis d'aménager sera déposé prochainement.



Futur lotissement

LES BÂTIMENTS VGH (VANNES GOLFE HABITAT)

- CLOS DE LA BOURDONNAYE

Après la pose des nichoirs nécessaires aux oiseaux protégés, les travaux concernant les futurs logements du Clos de la Bourdonnaye ont pu reprendre, et seront terminés d'ici la fin de l'année.



Grange à hirondelles - installée sur le parking au Nord de la ferme qui va être réhabilitée



Ils seront attribués selon les mêmes critères sociaux que ceux de la Place de la voile.

Cette réception se fera en deux temps :

- La première tranche des constructions neuves en fin d'année 2021
- Le corps de ferme rénové ainsi que la seconde tranche des constructions neuves seront attribués au cours du 1^{er} semestre 2022, suite à un retard de chantier.

- BÂTIMENT HERMIONE



Le bâtiment « l'Hermione », Place de la Voile, abrite 5 logements à caractère social et trois cellules commerciales ou de services.

Les clés de ces 3 cellules ont été remises le lundi 31 mai en présence notamment de Martine LOHEZIC, maire de Locmaria-Grand-Champ, Hortense LE PAPE, Présidente de Vannes Golfe Habitat (VGH) et Louis LE BELLEGO directeur de VGH, aux nouveaux propriétaires :

- Julie LE BAGOUSSE ostéopathe D.O. (déjà présente sur la commune)
- Angélique MORICE, orthophoniste (déjà présente sur la commune)
- Carine THOMAS LE TRIONNAIRE (épicerie en vrac / nouveau commerce proposé à la rentrée de septembre 2021)

Les cinq logements ont été attribués en avril par le bailleur social VGH : deux logements T2 en rez-de-jardin, ainsi qu'un T3 et deux T4 à l'étage.

Les locataires se sont vus remettre les clés début juillet.



ADMR

L'ADMR propose les services suivants :

- Ménage et repassage
- Aide aux personnes âgées
- Aide aux personnes handicapées
- Garde d'enfants ...

Fédération ADMR Morbihan

ZA de Parc Lann

25 rue Gay Lussac,

56000 Vannes, France

02 97 68 31 68

contact@admr56.com



AMPER

AMPER est une association qui propose des prestations relevant de l'agrément qualité, qui bénéficie également de l'autorisation délivrée par le Conseil Général, dans le secteur des services à domicile.

Les services de l'association AMPER concernent le soutien aux familles et l'aide aux personnes âgées, le portage de repas, l'entretien et services à domicile.

AMPER



Simplifiez-vous le quotidien

Siège AMPER à VANNES

6 avenue du Général Borgnis-Desbordes - Cité de l'Agriculture - 56018 VANNES

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Tél: 02 97 46 51 97 - contact@amper-asso.fr

PRÉSENCE VERTE

Il s'agit d'un dispositif de téléassistance pour le maintien à domicile.



Ce boîtier, mis autour

du coup ou au poignet de la personne, permet de prévenir les secours en cas de chutes, de malaises...

Le CCAS ayant signé une convention avec Présence Verte permet aux particuliers de pouvoir bénéficier d'un tarif privilégié.

Pour tous renseignements :

6 avenue Borgnis Desbordes

56000 Vannes – 02 97 46 51 23

paysdouest@presenceverte-po.fr

ÉPICERIE SOLIDAIRE

L'épicerie solidaire propose aux personnes et aux familles en situation de difficulté sociale ou financière, une offre de services alimentaires regroupant sur un même site 3 fonctions essentielles :

1. Aide alimentaire.
2. Accompagnement spécialisé grâce à l'organisation d'ateliers (cuisine, fabrication de produits ménagers, café des langues, etc.).
3. Insertion professionnelle : un chantier d'insertion organise des formations aux métiers du commerce et de la grande distribution (hôtesse de caisse, gestionnaire des stocks, agent d'entretien, etc.).

- **Qui peut aller à l'épicerie sociale et solidaire ?**

- Résider sur le territoire de l'agglomération.
- Avoir + de 25 ans ou bien être autonome financièrement (déclaration fiscale).
- Être orienté par un travailleur social ou un CCAS : celui-ci attribue un montant d'achat mensuel pour une durée allant de un à six mois.

- **On achète quoi et à quel prix ?**

- Les produits sont en libre-service.
- Le prix à payer correspond à 10% du panier moyen pour les produits alimentaires et à 30% du prix d'achat pour les produits d'hygiène et d'entretien.

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi (sauf les jours fériés) :

- de 10h à 12h pour les inscriptions et renouvellement.
- de 14h à 17h pour les achats (uniquement sur rendez-vous).

L'Épicerie Solidaire sera fermée du 2 au 8 Août 2021

L'Épicerie sera ouverte 3 jours par semaine du 9 au 29 Août, soit les mardis, mercredis et jeudis.

À compter du lundi 30 août, le fonctionnement habituel reprendra 5 jours d'ouverture par semaine, du lundi au vendredi.

Contact : Épicerie solidaire

19 avenue du 4 Août 1944 - 56000 Vannes

02 97 26 82 68

RÉSIDENCE SANTA MARIA - MAISON FAMILIALE

Cette maison est composée de 6 logements T1 et d'une pièce commune aménagée pour recevoir la famille.

Pour information :

Un logement de type T1 est disponible depuis début juillet.

Toute personne seule, âgée de + 65 ans et autonome, sera la bienvenue.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter la Mairie.



NOUVEAUX ARRIVANTS SENIORS DANS LA COMMUNE

Vous avez plus de 70 ans ? Manifestez-vous auprès de la mairie. Vous pourrez bénéficier en fin d'année du repas annuel organisé par le CCAS de la commune.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le traditionnel forum des associations sera organisé **le vendredi 10 septembre à partir de 16h** Place de la Voile à Locmaria-Grand-Champ.

Vous pourrez rencontrer l'ensemble des associations présentes sur les communes de Locqueltas et Locmaria-Grand-Champ.

FESTI'LOCH



En ce début d'année 2021 comme pour l'année 2020, nous n'avons pas pu organiser de manifestations au vu du contexte sanitaire.

Nous avons décidé aussi de ne pas organiser d'autres actions comme des ventes de repas à emporter ou toutes ventes afin de laisser cette place aux associations éducatives ou sportives qui en ont beaucoup plus besoin que nous.

Nous espérons revenir très prochainement avec nos fidèles manifestations.

En souhaitant d'ailleurs que notre marché de Noël 2021 puisse se réaliser le 4 décembre prochain, et bien entendu en toute sécurité pour tous.

Le Bureau et les membres de Fести'loch vous souhaitent un bel été.

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Comme tous les ans, la société de chasse de Locmaria-Grand-Champ organise son traditionnel ball trap les 4 et 5 septembre prochains sur le site de Norvrange.



LA GARDE DU LOCH LOCQUeltas-LOCMARIA

Pour le plus grand bonheur de tous, la vie semble reprendre son cours !

Aussi, nous préparons activement la saison prochaine.

Pour ce faire, nous recherchons des joueuses et joueurs âgé(e)s de 5 à 12 ans (révolus) ainsi que des joueurs âgés de 18 à 50 ans pour compléter nos équipes seniors et vétérans.

Enfin, notre club cherche également une ou un arbitre.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous via Facebook : GARDE DU LOCH.

Nous communiquerons sur nos festivités via ce même réseau social en fonction de l'évolution des autorisations sanitaires.

Les vacances approchent, la Garde du Loch vous les souhaite bonnes !

A très bientôt sur les terrains !



Personnes à contacter pour toutes celles et tous ceux qui veulent rejoindre le club :

Jeunes : Benjamin CADIOU (06 64 99 03 23) ou Julien DREAU (06 37 84 40 34)

Séniors, arbitres (officiels ou bénévoles), dirigeants : Christophe ALLAIN (06 63 16 99 61)

Vétérans : Bruno PERES (07 61 74 83 98)

AMICALE LAÏQUE

LES BEAUX JOURS ARRIVENT, BIENTÔT LES GRANDES VACANCES ! ET CELA S'ACCOMPAGNE D'UNE BONNE NOUVELLE !

A l'heure où nous écrivons, les restrictions sanitaires étant de plus en plus allégées, nous avons pu organiser une kermesse nouvelle génération le samedi 3 juillet 2021. Celle-ci a eu lieu Place de la Voile, le terrain de foot étant aujourd'hui impraticable.

Nous avons proposé les traditionnels stands présents à la kermesse, ainsi qu'une buvette et une vente de repas à emporter.

Nous vous remercions pour votre présence qui a fait de ce premier moment convivial depuis plusieurs mois, une réussite et un moment d'échanges et de partage !



Depuis le début de l'année, nous avons mené différentes actions :

- Une vente de gâteaux Le Ster **en février**, qui a été un peu perturbée par la neige et le verglas.

- **En mars**, une vente de plants, bulbes de fleurs, d'articles pour la maison et le jardin du catalogue Initiatives. Cette vente a été une grande réussite grâce à la participation de tous.

- **En avril**, plusieurs volontaires nous ont accompagnés pour vider le stock de papier présent depuis 2 ans dans le garage à côté de la mairie. Une benne a été mise à notre disposition par l'association CCFD - Terre solidaire, qui nous a reversé 30% de ses bénéfices. Nous remercions vivement tous ces volontaires pour leur aide. Près de 6 tonnes de papier ont été mis dans la benne !



- **En mai**, une vente de sacs isothermes personnalisés par les dessins de nos enfants a également été un beau succès.

- **En juin**, une vente de bières et de saucissons a été organisée pour préparer nos apéritifs d'été !



Nous vous donnons rendez-vous pour la prochaine année scolaire 2021-2022 qui commencera par notre traditionnelle Assemblée Générale, première quinzaine de septembre, où nous vous attendons nombreux, puis notre vide grenier, reporté au 26 septembre.



Cette nouvelle année scolaire un peu particulière, nous a permis de rencontrer malgré tout beaucoup de nouveaux parents prêts à s'investir dans cette belle aventure qu'est l'Amicale ! Nos enfants seront ravis de pouvoir retrouver une vie normale et de faire des sorties scolaires que nous pourrons financer avec tous ces projets !

Nos enfants comptent sur vous !

GYM ET LOISIRS DU LOC

Samedi 26 juin l'association Gym et Loisirs du Loc a organisé un « Mini-Gala » Place de la Voile à Locmaria-Grand-Champ pour les familles.

Une vingtaine de danseuses étaient présentes malgré la météo pluvieuse. Les conditions sanitaires ne permettant pas d'organiser le traditionnel gala, la halle a permis de recevoir cette manifestation.



Les parents des danseuses ont pu découvrir le travail réalisé pendant l'année et s'apercevoir que malgré les conditions difficiles d'entraînement (Visio, séances en extérieur...) professeurs et élèves ont réussi à s'adapter.



Notre halle a une nouvelle fois montré son caractère multifonctionnel, et a permis d'apporter un peu d'animation et de gaieté dans le bourg.



LES AMIS DE COÛTCANDEC

PASSION PATRIMOINE AVEC LES AMIS DE COÛTCANDEC

Les Amis de Coëtcandec poursuivent leurs objectifs de sauvegarde, de restauration et d'animation du château de Coëtcandec, remarquable patrimoine historique Locmarien.

Le site est mis en valeur et entretenu lors des chantiers auxquels participent régulièrement une quinzaine de bénévoles.



Le site en 2013



En 2020

En fin d'année 2020, l'association a vu la concrétisation du projet initié il y a maintenant 4 ans : la restauration complète de la tour d'escalier et la stabilisation des murs du manoir du XVI^{ème} siècle. Le budget total de 310 000 € a été réuni et les travaux ont débuté en avril 2021.

L'implication financière de l'Etat (DRAC Bretagne), du département du Morbihan et de Golfe du Morbihan Vannes agglomération témoigne de l'intérêt historique de ce château et de la reconnaissance de l'action de l'association.

Grâce à la signature d'une convention avec la Fondation du Patrimoine, l'association a également reçu une aide de la Mission BERN. La Fondation France Bois Forêt, quant à elle prend en charge 20 % des travaux de charpente et menuiserie. Enfin, les Amis de Coëtcandec financent le solde sur fonds propres et par la souscription auprès de la Fondation du Patrimoine.



Septembre 2020 :

Signature de la convention avec la Fondation du Patrimoine en présence de Monsieur DE PONSAY et Madame MELAINE, représentant la Fondation, les propriétaires et Madame FOSSE, présidente des Amis de Coëtcandec



Journées Européennes du Patrimoine 2020 :

Visite de Madame LE PEIH, députée de la circonscription. De droite à gauche, Nicole LE PEIH, députée, Françoise FOSSE, présidente des Amis de Coëtcandec et Jean-Yves BIZOUARN, trésorier de l'association

Cette première phase étant finalisée, le Conseil d'Administration a décidé d'engager immédiatement la seconde, à savoir la stabilisation complète des murs du château, la restitution des portails et la mise en valeur des éléments héraldiques subsistants. Monsieur FOREST, Architecte du Patrimoine qui suit le projet global, est déjà au travail sur ce dossier.

Si vous aussi, habitants de Locmaria-Grand-Champ, souhaitez manifester votre soutien à notre action en faveur de ce riche patrimoine local, vous pouvez faire un don (déductible de l'impôt), quel qu'en soit le montant :

- **En ligne :**

www.fondation-patrimoine.org/67539

- **Par chèque** à l'aide du dépliant Fondation du Patrimoine que vous trouverez en mairie.

Les Amis de Coëtcandec vous en remercient par avance.

L'association développe aussi l'animation du site par l'organisation de spectacles et de visites. En particulier, la projection du film « Cadoudal », en partie tourné au château en 1972, qui permettra de revoir des Locmariens qui y ont été figurants.



28 avril 2021 :

Visite de Monsieur ROBO, président de GMVa, en présence de Madame LOHEZIC, Maire et Monsieur ULVOA, adjoint. Sont également présents, Monsieur FOREST, Architecte du Patrimoine et les membres du bureau de l'association.

CHÂTEAU DE COËTCANDEC

Locmaria Grand-Champ

Programme 2021

DANS LE RESPECT DES REGLES SANITAIRES :

Le samedi 29 mai

Randonnée pédestre 'Autour de Coëtcandec'

Une boucle de 17 kms. De la découverte du bourg de Colpo, à la visite guidée de Coëtcandec, le pique-nique apporté par chacun, puis la chapelle de Kerdroguen. De 8H30 à 17H00. Participation : 5€ pour l'espace Napoleone + 5€ pour Coëtcandec.

Samedi 12 juin

Le Printemps de Coëtcandec

- ✓ 16H00 : Muna Wase : chorale afro-gospel.
- ✓ 18H00 : Théâtre de verdure « Le Mariage » de Nicolas Gogol par la troupe Les Tréteaux Plénanaï(22). Participation : au chapeau à la fin de chaque spectacle.

10 et 11 juillet et 7 et 8 août

Portes ouvertes à partir de 10H00

- ✓ 10 juillet de 17H00 à 18H30 : Quinta Ria, groupe musical de bossa nova et à 19H00 théâtre de verdure : projet en attente de confirmation. Participation : au chapeau à la fin de chaque spectacle.
- ✓ 7 août de 17H00 à 18H30 : Hilenn Quartet, folk breton et irlandais ; à 19H00 : spectacle de rue « Fernand et sa régulière » par Mickaël Jehanno et Moona Gay. Participation au chapeau à la fin de chaque spectacle.

3, 4 et 5 septembre

Projection du téléfilm 'Cadoudal' de Guy Seligmann, 21H00. Participation 10€(gratuit pour les -12 ans).

18 et 19 septembre

Journées européennes du patrimoine

- ✓ 18 septembre, 17h00 : BBT and Los Mexicanos : blues/jazz sous sombreros. Participation au chapeau.

Ne pas jeter sur la voie publique

Si vous souhaitez nous rejoindre ou simplement nous aider, n'hésitez pas à aller sur notre site internet lesamisdecoetcandec.fr ou à nous contacter par mail lesamisdecoetcandec@kmel.bzh

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ... LE RETOUR !!!

La bibliothèque a rouvert ses portes le mercredi 2 juin 2021 à tous les Locmariennes et Locmariens.

Durant le confinement, les prêts de livres ont pu continuer par drive grâce à notre équipe de bénévoles et l'aide de Jeanne, agent administratif à la mairie.

L'équipe ne s'est pas mise complètement en confinement, mais a profité de ce temps pour mettre un coup de neuf dans les locaux et trier les livres.

Avis à tous, nous sommes là pour vous aider à nouveau : choix des livres, conseils, présentation des nouveautés...

- IL ETAIT UNE FOIS AU PAYS DU LOCH

Pour la 3^{ème} édition des animations du Pôle Rouge « Il était une fois au Pays du Loch » le thème choisi par les bibliothèques, cette année, est l'exploration.

Des profondeurs des mers en passant par les cinq sens, il y en aura pour tous les goûts...

A LOCMARIA-GRAND-CHAMP, l'animation sera axée sur la cuisine participative et anti gaspillage autour de la découverte des saveurs, en collaboration avec l'association « Les Cuisiniers Solidaires » de Vannes. Cette association sensibilise au gaspillage alimentaire par le biais de la récupération auprès de divers fournisseurs et producteurs locaux en imaginant des solutions pour réapprendre à cuisiner et utiliser les denrées récupérées, en toute convivialité.

2 ateliers participatifs de 1 h 30 chacun, seront proposés au public, le samedi 23 octobre 2021, l'après-midi, sous la halle.

Vous pourrez également découvrir l'exposition de l'Espace des Sciences de Rennes intitulée : « A table ! La santé au menu ».

Les animations s'adressent autant aux enfants qu'aux adultes.

Les personnes qui souhaitent s'inscrire à la bibliothèque ainsi que les adhérents qui désirent renouveler leur abonnement annuel sont invités à compléter le document annexé à ce bulletin et le retourner en mairie afin que nous puissions établir une nouvelle carte pour chaque membre d'une famille.



Il est obligatoire de s'inscrire dans sa commune de résidence. La carte est valable dans toutes les bibliothèques du pôle et permet d'emprunter des livres dans chacune d'elles.



La bibliothèque est ouverte les :

- mercredi de 11h à 12h30
- vendredi de 16h30 à 18h
- samedi de 10h30 à 12h.

contacts : biblio.locmaria.gd.ch@orange.fr
mairie : 02 97 66 60 49

ATTENTION

L'accès à la bibliothèque se fait selon les préconisations sanitaires en vigueur :

- gel hydroalcoolique obligatoire en entrant
- port du masque obligatoire à partir de 11 ans (non fourni)
- pas de consultation sur place
- règle de distanciation (1 mètre).

Nous sommes enchantées de vous accueillir et de vous revoir, à bientôt !



RANDONNÉES

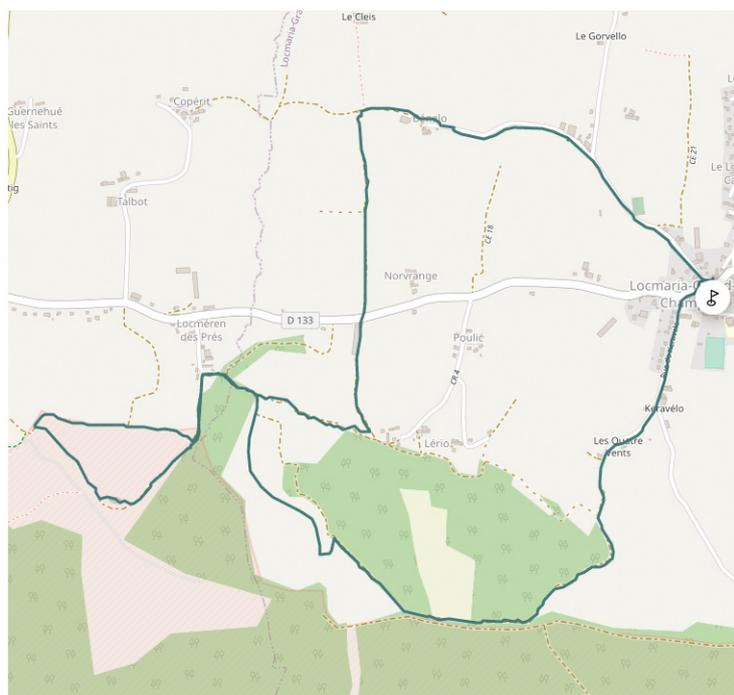
CIRCUIT DE LOCMARIA GRAND-CHAMP

Derrière l'église, suivre la rue des Hortensias qui monte vers le cimetière. À la patte d'oie, prendre la route à gauche vers Bénalo. Passer entre les bâtiments de ferme et continuer jusqu'aux maisons que l'on contourne par la droite. À 150 m, en lisière de forêt, vous trouvez un carrefour, jonction possible avec le circuit Tro Gregam.

Au carrefour de chemins, prendre celui de gauche, ombragé, qui conduit à la RD 133. Traverser la RD 133 et poursuivre en face par un chemin enherbé.

2 possibilités :

- La variante de 4.5 km ramène au bourg. Prendre à gauche le long chemin creux qui contourne le village du Lério et débouche au Quatre Vents.
- Le circuit de 8.3 km mène à la chapelle de Burgo. Prendre à droite le chemin creux et continuer toujours tout droit jusqu'au village de Locmeren des Prés. Tourner à gauche à la sortie du chemin et suivre la petite route jusqu'au bout. La fontaine se trouve à gauche à côté de la station de pompage. Monter à droite le raidillon qui offre de belles échappées sur la vallée du Loch.



Durée : 2h10 - VTT : 55mn - À cheval : 1h
GPS : 47°45'26.28»N 2°47'14.028»O
Distance : 8.3 km
Départ : Église de Locmaria Grand-Champ
Difficulté : Facile

ATTENTION, terrain militaire, cheminement autorisé à condition de rester sur le chemin balisé. Des tirs sont régulièrement effectués.

En haut du chemin, redescendre tout à gauche dans le landier en suivant les indications pour la chapelle de Burgo. Faire le chemin en sens inverse de la fontaine au chemin creux. Quitter le chemin creux et monter à droite dans la plantation de jeunes arbres. Retrouver un chemin d'exploitation en lisière de bois qui longe la limite du camp militaire et redescend à gauche à la sortie du bois par un large chemin. Le chemin domine la vallée du Loc'h. Au loin, se profile le clocher de l'église de Locmaria-Grand-Champ.

Descendre par la route de Kéravélo qui ramène au bourg. Au croisement, à l'entrée du bourg, tourner à droite vers l'église.

ÉGLISE SAINTE MARIE

L'église actuelle a été reconstruite en style néo-gothique et achevée en 1882. Elle est l'aboutissement du combat d'un homme déterminé, le recteur Catric. Compte tenu de l'état de délabrement de l'ancien édifice, il obtient les autorisations nécessaires et mobilise la générosité des habitants. L'inscription sur la tour le rappelle : « SUDORE POPULI AD GLORIAM MARIAE STAT » (Au prix de la sueur du peuple, pour la gloire de Marie, la voici debout).

La tour est sûrement le plus bel élément architectural de cette église. Entièrement taillée en granit, elle s'élève sur trois étages. Au rez-de-chaussée, le porche est ouvert sur trois côtés par de grandes arcades brisées. À l'intérieur de l'église se trouve le gisant d'un seigneur de Coëtcandec. Taillé et sculpté dans un monolithe de pierre blanche, le gisant, tourné selon la coutume vers le chœur, mesure 1.96 m de long pour une largeur de 90 cm.



DES GLOBE-TROTTERS A LOCMARIA-

Des jeunes européens partagent leur expérience en terre locmarienne.

ALLEGRA : une Italienne en Terre Bretonne



« Amis Bretons,

Quand une Italienne vient étudier en Bretagne, ce qui surprend le plus c'est la gentillesse des bretons, leur ouverture d'esprit, et plus surprenant : quand il pleut, tous les gens sont dehors ; quand il fait froid, plus personne ne se promène dans les rues (ça caille)!

Mais il faut dire qu'en Bretagne, il fait beau plusieurs fois par jour ! Et la nourriture. Mamma Mia ! Pour cause de Covid, les restaurants étaient fermés. Qu'à cela ne tienne : qu'est-ce qu'on mange bien chez vous !

Ça change des pâtes ! Et vos crêpes et galettes, kouign-amann et autres... Sans oublier le cidre, humm !

En France, à 23 heures, il fait encore jour à cette époque, alors qu'en Italie, il fait nuit très tôt. Ici, en Bretagne, partout où vous allez, il y a la mer. Par tous les temps, c'est tellement beau et qu'est-ce que ça sent bon ! Vous voulez manger des coquillages, vous allez les pêcher vous-même ! Avec du pain et du beurre, bien sûr, c'est un délice !

À deux reprises, j'ai même visité le Mont-St-Michel et St-Malo, chez vos voisins...

Je me souviendrai toujours de mon année chez vous. Toute la beauté de votre chère Bretagne...
Et je n'ai pas tout vu !
Croyez-moi, je reviendrai !!! »

Vous aussi, n'hésitez pas à nous faire partager votre expérience de Globe Trotter Locmarien en vous faisant connaître auprès de la mairie. Elle sera diffusée dans le prochain Locmaria Infos.



GRAND-CHAMP

LE JOURNAL DE TABBY : Une galloise à Locmaria...

- Peux-tu te présenter ?

« Je m'appelle Tabby et je viens du Pays de Galles. J'ai 24 ans. J'adore le thé, les patins à roulettes et la musique disco (et aussi toutes les choses avec des paillettes). »

- Pourquoi avoir voulu faire cette expérience ?

« C'était toujours mon rêve de venir en France. Je voulais acquérir un peu d'expérience en travaillant avec les enfants, alors quand j'ai vu cette opportunité avec ces deux choses, je ne pouvais pas dire non. En plus, j'avais vraiment envie de trouver une expérience originale qui me permette de vivre comme une vraie française. D'être jeune fille au pair m'a donné l'opportunité de faire partie d'une famille française et je ne l'oublierai jamais. »

- Comment as-tu fait pour trouver la famille d'accueil ?

« On s'est rencontré sur un site web qui s'appelle « Au Pair World ». Je n'étais pas sûr de ce que je cherchais parce que c'était complètement une nouvelle aventure. J'utilisais mon ordinateur un soir et j'ai vu une notification que quelqu'un avait mis en favori mon profil sur « Au Pair World ». C'était la famille LAMOUR et quand j'ai vu leur profil, j'étais intéressée tout de suite. Ils n'avaient jamais eu une jeune fille au pair et je n'en avais jamais été une, alors c'était une nouvelle expérience pour nous à vivre ensemble. »

- Comment ça fonctionne ? Quel est le principe Au Pair ?

« Normalement je garde les enfants après l'école et le mercredi (il y a 3 enfants, alors tous mes jours sont pleins de vie !) et je les amène à leurs activités. Julie et Vincent travaillent de longues heures, alors il faut que je sois là pour eux. Je crois que le principe Au Pair est d'assurer que tous les enfants vivent leurs meilleures vies et qu'ils soient contents. On s'entend très bien et on passe beaucoup de bons moments ensemble. Je les aime et je trouve qu'on est très fusionnels, les enfants sont comme de vrais petits frères et sœurs pour moi. »

- Qu'est-ce qui te plaît dans l'expérience ?

« Je me sens complètement à l'aise avec toute la famille et j'ai vraiment de la chance. On discute souvent, on rigole et j'adore le fait qu'on peut partager nos histoires ensemble. Les enfants m'occupent et ça me fait du bien d'être active alors c'est un mélange parfait ! Chaque jour est une nouvelle aventure. »

- Qu'est-ce que tu veux faire après cette expérience ?

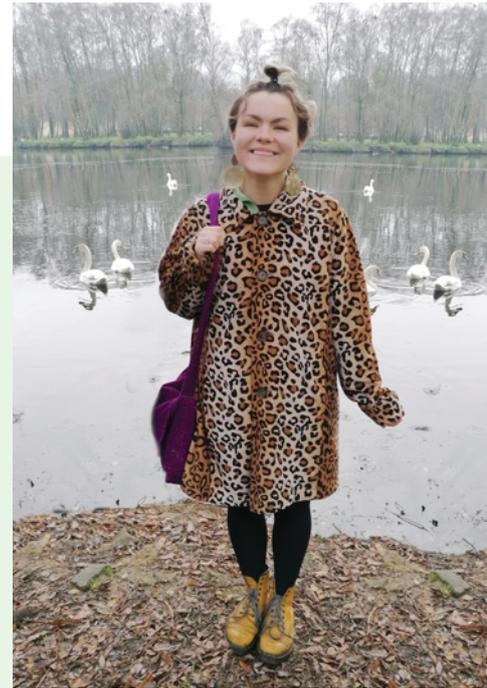
« Après cette expérience, j'aimerais bien m'installer en France (en Bretagne précisément). Ça va être très compliqué cependant avec le Brexit et la situation actuelle, mais de toute façon je crois en moi-même. »

- Des conseils pour les familles ou les jeunes qui voudraient se lancer dans l'expérience ?

« Les conseils que je donnerai seraient d'être soi-même et de rester positif. C'était un peu difficile de m'intégrer au début, surtout de trouver des amis avec les confinements successifs, les couvre-feu, les bars et les restaurants fermés, mais il ne faut pas abandonner. Aucun jour n'est pareil. »

- Locmaria Grand Champ VS Conwy

« Je trouve que Locmaria est une belle commune et ça me rappelle chez moi, au Pays de Galles. Le paysage est presque pareil au Pays de Galles mais je dirais le Pays de Galles est plus beau (avec les grandes montagnes surtout et les plages) - désolée Locmaria Grand Champ. Je trouve Locmaria beaucoup plus conviviale cependant, et ce n'est pas loin de Vannes, alors la localisation est parfaite. »



JEUX

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A												
B												
C												
D												
E												
F												
G												
H												
I												
J												
K												
L												

Horizontalement :

- A - Nous a fait l'honneur de son passage en juin dernier
- B - Plante épineuse – Poilu
- C - Capitale tchèque
- D - Dieu Hindou – Ecole Nationale de Commerce
- E - Mélange de vin et de crème – Président de GMVa - Bête
- F - Village locmarien – apprécié drôlement
- G - Parti de droite – Floué – Je vis pour l'italien
- H - Entreprise de prêt de matériel – Pays de François BAYROU
- I - Entreprise locmarienne - Amas
- J - Servent à créer un mouvement mécanique - Cervidé
- K - Terminaison d'un verbe du 1^{er} groupe à la troisième personne du pluriel – 3 romain – Militaire américain
- L - Plane – Futur lotissement locmarien

Verticalement :

- 1 - Rives locmariennes – Instrument du poète
- 2 - Commune de Haute-Garonne – Salut anglais – Met au point
- 3 - Opération mathématique – Vin espagnol
- 4 - Initiales de Rugby - Détruit
- 5 - A renouvelé ses représentants en juin dernier
- 6 - Liée à la guerre d'Algérie pour l'Histoire – Geste de désespoir abrégé
- 7 - Fichier utile aux forces de l'ordre – Argent ou céréale - Moi italien
- 8 - A renouvelé ses représentants en juin dernier – Bretagne pour les finistériens
- 9 - Métal abrégé – Compagne d'Adam - Unit
- 10 - Nuages – Association de transports aériens
- 11 - Village locmarien
- 12 - Organisées en juin dernier - Compagnon d'elle

SOLUTIONS DES JEUX DÉCEMBRE 2020

MOTS MÊLÉS

R	E	I	V	N	A	J	T	R	E	C	L	E	T	G	E	R	N	E	E
C	S	E	P	Q	N	F	O	R	U	D	U	H	L	Z	E	L	P	E	I
A	I	U	N	A	E	A	X	L	A	U	T	V	U	N	D	I	A	N	G
D	O	Q	G	I	M	F	P	V	O	I	I	T	N	S	P	E	A	I	U
E	R	F	F	P	H	T	F	C	R	N	E	E	H	N	V	M	O		
A	D	E	C	O	R	A	T	I	O	N	S	E	A	N	G	W	O	E	B
U	F	S	Q	W	N	E	H	C	U	B	C	N	A	E	N	M	W	H	M
X	D	A	O	C	R	O	K	U	O	H	T	H	E	U	U	O	E	C	Z
S	E	P	Q	B	V	Z	L	B	O	E	D	V	O	O	B	N	R	U	R
Q	E	I	R	P	J	U	Z	L	O	F	H	I	F	C	N	M	G	F	S
Z	C	N	H	G	Y	L	U	M	T	E	R	E	S	O	Q	A	L	T	Y
H	O	T	T	E	N	A	D	L	P	E	F	N	R	L	L	I	N	F	Q
G	T	E	D	N	A	L	R	T	U	G	V	U	E	E	Y	A	A	Y	V
Q	I	B	C	S	D	R	Q	D	Q	A	O	E	T	H	V	B	T	W	
F	L	U	H	E	P	U	I	W	W	C	S	E	R	C	G	K	M	X	S
Z	I	M	O	V	V	O	D	Q	T	O	E	T	O	I	L	E	D	H	B
J	O	Q	Y	E	R	I	G	D	B	B	O	P	D	S	B	U	N	A	B
J	N	I	C	F	M	M	E	W	X	O	T	A	G	B	G	B	X	C	
A	S	Z	K	O	Z	S	C	O	V	W	X	I	R	U	C	U	O	N	
Z	W	C	Y	Z	N	L	B	X	N	N	V	I	X	V	O	E	L		

7 ERREURS



MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A	B	I	B	L	I	O	T	H	E	Q	U	E
B	O	R	E	E		R	H		M	U	S	A
C	M	A	N	E	G	W	E	N		A	E	
D	A	N	A		A	E	R	E	N	T		F
E	D		L	I	L	L	E		A	R	N	O
F	E	G	O		E	L			V	E	T	U
G	C	M		E	T		C	R	E	V	E	R
H		V	I	T		R	O	U	T	E		A
I	C	A	N	I	G	O	U			N	E	P
J	O		S	A		U	G	O		T	V	A
K	O	R		M	E	G	A	L	I	S		I
L	L	G	C		L	E	R	I	O		A	N

LES MOTS MÊLÉS

O	R	V	T	C	A	M	R	C	U	Z	T	P	S	S
A	I	R	E	N	M	P	A	R	C	C	N	L	E	E
E	T	O	I	L	E	S	E	T	B	E	E	A	E	D
E	C	N	A	I	B	M	A	R	E	I	V	G	R	A
L	A	M	P	E	T	X	E	P	I	L	U	E	I	L
E	F	F	U	E	U	U	A	C	I	T	A	L	O	L
M	N	W	L	E	C	C	C	D	A	S	I	S	S	I
O	Q	A	J	E	C	E	O	A	R	L	C	F	T	R
H	P	V	B	U	T	U	V	C	R	Z	P	I	S	G
L	X	R	E	N	C	H	J	O	V	A	R	M	N	U
I	A	I	E	H	F	E	U	P	N	H	V	C	E	E
B	L	T	E	B	U	N	G	A	L	O	W	A	L	J
O	R	E	I	N	N	O	S	I	A	S	X	M	N	E
M	I	N	P	P	E	T	A	N	Q	U	E	P	S	E
G	N	I	P	M	A	C	S	S	I	M	V	E	L	O

- | | |
|--------------|--|
| ACCUEIL |  |
| AIRE | |
| AMBIANCE |  |
| APERITIFS | |
| AUVENT | |
| BARBECUE | |
| BUNGALOW | |
| CAMP | |
| CARAVANE | |
| COPAINS | |
| DOUCHE | |
| EMPLACEMENT | |
| ETOILES | |
| FEU | |
| GRILLADES | |
| JEUX | |
| LAMPE | |
| MATELAS | |
| MISS CAMPING | |
| MOBIL HOME | |
| PALET | |
| PARC | |
| PETANQUE | |
| PISCINE | |
| PLAGE | |
| SAC | |
| SAISONNIER | |
| SOIREES | |
| TENTE | |
| VELO | |

DU



JEU DES 7 ERREURS



Urgences

Samu 15 - Pompiers 18 - Police 17 - Urgences zone Europe 112

Centre Anti-Poison

02 99 59 22 22

Mairie

Accueil

02 97 66 60 49

mairie.locmaria.gd.ch@wanadoo.fr

Lundi et vendredi 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

Mardi et jeudi 8h30 à 12h30

Mercredi 8h30 à 12h00

Samedi 9h à 12h (Fermée en Juillet et en Août)

Ecoles

Ecole du Four à Pain

02 97 66 65 60

Ecole Saint-Gildas

02 97 66 65 65

Jardin des Bisoudoux

Maison d'Assistantes Maternelles

06 62 95 07 58

Relais Intercommunal Parents Assistantes Maternelles

(RIPAM) à Grand-Champ

02 97 66 47 69

Services à domicile

AMPER

02 97 46 51 97

ADMR

02 97 68 31 68

Déchetterie - Horaires

Tous les jours de 9h30 à 11h45 et de 14h30 à 18h15

Samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h15

Fermeture mardi, dimanche et jours fériés

02 97 66 63 42

Service Ramassage poubelles

02 97 66 67 38

Mise à disposition de poubelles et carte déchetterie

02 97 68 33 81

Santé-Médecins

SOS médecins

3624

Pharmacie de garde

3237

CHBA Vannes

02 97 01 41 41

Urgences Consultation Clinique Océane

02 97 62 57 30

Infirmières

02 97 66 65 94

Masseur Kinésithérapeute

02 97 68 49 60

Ostéopathe

07 85 49 12 70

Vétérinaire Grand-Champ

02 97 66 77 56

Correspondants de presse

Le Télégramme Isabelle DUGLUE

06 50 86 27 43

iduglue@orange.fr

Ouest France Frédérique LE CORGUILLE

06 13 03 35 17

le.corguille.grand.champ@wanadoo.fr

La Gazette Marie Laure DOUET

06 28 58 76 79

marielaurecoho@aol.com

Offices religieux

A Locmaria-Grand-Champ : le 2^{ème} dimanche du mois à 9h30

A Locqueltas le 3^{ème} dimanche du mois à 9h30

Presbytère Grand-Champ :

02 97 66 77 13